



**Message aux diocésains de Créteil, le 10 novembre 2021,
au retour de l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes**

Chers amis, frères et sœurs,

Il y a un mois, nous avons vécu la remise du "Rapport Sauvé" avec consternation. Après les larmes et la tristesse pour les milliers de personnes victimes de violences au sein de l'Eglise catholique, nous avons laissé monter la colère, nous avons cherché des responsables.

Evêques, nous nous sommes laissés interpellé en raison de la charge qui nous a été confiée et de notre responsabilité aujourd'hui pour que l'Eglise retrouve son vrai chemin. L'Assemblée plénière a été nourrie de ces échanges. Comme vous, je me réjouis personnellement des décisions qui y ont été prises, des démarches vécues, et du chemin exigeant qui s'ouvre maintenant. La célébration pénitentielle, vécue avec de nombreux fidèles venus nous rejoindre, et parmi eux des personnes victimes, aura sans doute été le moment le plus marquant de cette assemblée. Le visage de l'enfant qui pleure et qui demande à ce qu'on lui rende justice, restera inscrit dans notre mémoire.

Dans le diocèse, il nous faut approfondir de façon plus déterminée encore le travail commencé depuis quelques années. En conseil épiscopal, nous avons souhaité communiquer dès ce retour d'assemblée **trois façons de nous mettre tous en chemin dès ce mois de novembre**, pour rendre notre Eglise plus fiable et plus fidèle à elle-même :

Un premier moyen indispensable et accessible à tous, est de porter ce travail dans la prière. C'est une attitude continue qui nous demande parfois quelques rendez-vous. J'invite tous ceux qui le pourront à s'associer dans une démarche **de jeûne et de prière le samedi 20 novembre**, journée mondiale de la protection des mineurs.

Un deuxième est l'intérêt particulier à donner au **travail synodal ouvert depuis le 16 octobre dans notre diocèse sur la nature de l'Eglise**. Il s'agit de la participation à la consultation universelle demandée par le pape François pour que l'Eglise redonne à chaque baptisé(e) la part à prendre dans l'annonce de l'Evangile, et s'ouvre à une marche commune, ouverte au plus grand nombre. Ce sera, entre autres, l'occasion d'échanger entre nous sur nos capacités à servir l'Eglise en coresponsabilité, en guettant tout ce qui permet la mise en place de pouvoirs illégitimes et malsains. En cela, cette consultation se trouve liée à la lutte contre les abus.

Un troisième moyen est la **contribution dans les paroisses et mouvements à la réflexion et à la mise en place de pratiques préventives**. Pour préparer cela, les personnes portant responsabilité diocésaine, ou membres d'EAP ont été invitées à participer à une soirée de réflexion et de mise en acte, le vendredi 19 novembre de 19h à 22h à la cathédrale. Nous y préciserons les attentions à porter en chacune de nos paroisses.

Comme évêque, j'ai entendu la responsabilité singulière que je portais. Il m'est difficile de manifester chaque jour ma contrition sincère et ma demande de pardon au nom de l'Eglise. Soyez sûrs toutefois de ma détermination. Conscient que les paroles ne suffisent pas, je m'emploierai à faire de cette lutte de fond contre les abus une priorité.

En cette fin d'année liturgique où les textes de l'Ecriture nous invitent à méditer sur notre confiance ultime dans le Seigneur qui, seul ouvre en nous les chemins de la vie, je vous redis ma prière fidèle et compte sur la vôtre.

+ Dominique Blanchet
Evêque de Créteil



« Imbroglia : dans les yeux de l'enfant, se mêlent la souffrance de la violence subie, le déni de sa parole, et une grande solitude. Plus tard, devenu adulte, à l'imbroglia de son enfance se rajoutera une colère d'avoir été mis en danger et de ne pas avoir été secouru. Il comprendra que c'est toute la culture d'un système qui a voulu se protéger au lieu de le protéger. Et son imbroglia ne cesse de se creuser autour de cette interrogation : Pourquoi ne peut-on pas lui rendre justice ? C'est tellement vital pour lui, pour qu'enfin il puisse avoir la paix et que cesse de couler sa larme d'enfance. »

Photo prise par une personne victime avec la parole accompagnant
Mémoriel -Assemblée Plénière Lourdes – Novembre 2021